



ACTUALISEZ LA FORMATION DE VOS
ACTEURS PRAP 2S



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences du salarié en matière de mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique afin de proposer des améliorations techniques, organisationnelles et de maîtrise pour les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

PUBLIC

Personne titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP 2S.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et médico-social.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débat, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation formative

Évaluation certificative PRAP2s selon le document INRS



ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Retour d'expériences

- Les enjeux de la formation-action PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'observation et l'analyse des situations de travail dangereuses
- L'amélioration des conditions de travail et les principes généraux de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Actualisation des compétences

- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement normal de l'appareil locomoteur et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la mobilisation

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits

Échanges de pratiques

- Observation et analyse des situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements naturels de la personne et les aides techniques spécifiques 2s
- La relation aidé(e)/aidant
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

